

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4089

Société : 136188

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN SAAD

Aicha

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0635159583 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/10/2022

Nom et prénom du malade : BEN SAAD Aicha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/22			250,00	<i>G</i>
24/10/22				<i>G</i>

*Dr. Mohamed Zefzaf Résidence Al Aoual Lyaoudani
Diabétologue - Endocrinologue
Nutritionniste
ad Mohamed Zefzaf Résidence Arravane
Anfa - Casablanca - 3522 7177*

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE B20 Rue 2 N° 1 Casablanca QAI Qods 5 di Sarnousi</i>	24.10.22	512.90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE AL MASHKIAH</i>	19/10/22	B250	300,00 DH
	24/10/22		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	L	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Bouchra ALAOUI EL HASSANI

Endocrinologue - Diabétologue
Nutritionniste

الدكتورة بشرى العلوي الحسني

أخصائية في أمراض الغدد والسكري والتغذية

Casablanca, le :

19/10/22

- Glycémie à jeun *Aïcha*
- Glycémie Post-Prandiale
(2 heures après le repas)
- Hémoglobine glyquée (Hb A 1C)
- Fructosamine
- Triglycerides
- Cholesterol total
- Urée *HDL*
- Créatinine *LDL*
- Microalbuminurie sur les urines de 24h
- ECBU
- TGO/TGP/GGT
- Sérologie Hépatite B et C
- NFS + Plaquettes
- Uricémie
- Calcémie
- PSA
- CRP
- VS
- FERRITINEMIE
- VIT D3

- TSH U-S
- T₄L
- T₃L
- Anticorps anti TPO
- Anticorps anti récepteurs TSH
- Cortisol libre Urinaire
- Cortisolémie - 8h
- 16h
- Prolactinémie à - 10h
- FSH LH
- IGF₁
- Anticorps anti gliadine
antiendomysium
Anti Glutaminases
- Testostéroneémie
- 17 OH Progesterone
- Dérivés méthoxylés

Dr Bouchra Alaoui El Hassani
Diabétologue Endocrinologue

Bd Mohamed 21, 1000 Casablanca, Maroc
Anfa - Tel: 05 22 74 76 28

RV. le :

Casablanca Ahl Loghem, Bd. Mohamed Zefzaf
Résidence Arrayane 2, Imm.2, 3^{ème} Etage, N°49
(en face de Maroc Telecom, Annas)
Fixe : 05 22 74 76 28 - 05 22 74 73 00
GSM: 07 67 56 03 95

الدار البيضاء، أهل ل glam، شارع محمد الرفاف، إقامة الريان 2

الطابق 3، رقم 49 (أمام وكالة اتصالات المغرب، أناسي)

الهاتف : 05 22 74 73 00 - 05 22 74 76 28

المحمول : 07 67 56 03 95

INPE :
093064640

FACTURE N° 6617/22

CASABLANCA le
Nom et prénom
Référence
Médecin prescripteur

19/10/2022
MME BENSAAD AICHA
21H484
Docteur EL HASSANI ALAOUI BOUCHRA

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
Hb GLYCOSYLEE. HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE HBA1C	100
TRIGLYCERIDES	60
CHOLESTEROL TOTAL	30
UREE (AZOTEMIE, UREMIE)	30
CREATININE SERIQUE	30
Total du (B)	B 250
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	300,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: TROIS CENT DIRHAMS

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 19/10/2022 à 08:36

Résultats édités le: 19/10/2022



Prescripteur: Docteur EL HASSANI ALAOUI BOUCHRA

MME BENSAAD AICHA

Dossier N° 21H484

Page: 1/2

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

UREE.....	0,34	g/l	0,15 à 0,50 g/l
(Technique: Enzymatique à l'Uréase)	5,64	mmol/l	2,49 à 8,30 mmol/l

CREATININE.....	7,59	mg/l	6,00 à 12,00
(Technique : Enzymatique à la Créatininase)	67,17	µmol/l	53,10 à 106,20

CHOLESTEROL TOTAL.....	1,95	g/l	
(Technique : Colorimétrie enzymatique)			

Interprétation:

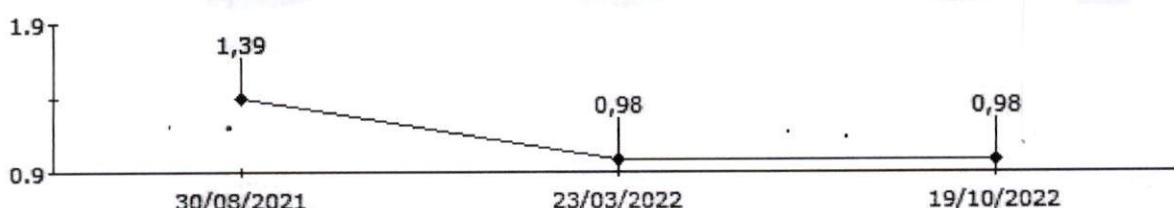
< à 20 ans : 1,20 - 1,85 g/l

20 à 40 ans : < à 2,00 g/l

> à 40 ans : < à 2,20 g/l

TRIGLYCERIDES.....	0,98	g/l	0,40 à 1,50
(Technique enzymatique LPL-GK)	1,12	mmol/l	0,46 à 1,71

Antécédent du 23/03/22 - 09:42 : 0,98 g/l



NB: Risque de pancréatite aiguë si TG = ou > 5 g/L (ou 5,6 mmol/L)

LABORATOIRE C.B.A.
D'ANALYSES MEDICALES
Dr AMACHKI abdelaziz

Prélèvement du : 19/10/2022 à 08:36

Résultats édités le: 19/10/2022



Prescripteur: Docteur EL HASSANI ALAOUI BOUCHRA

MME BENSAAD AICHA

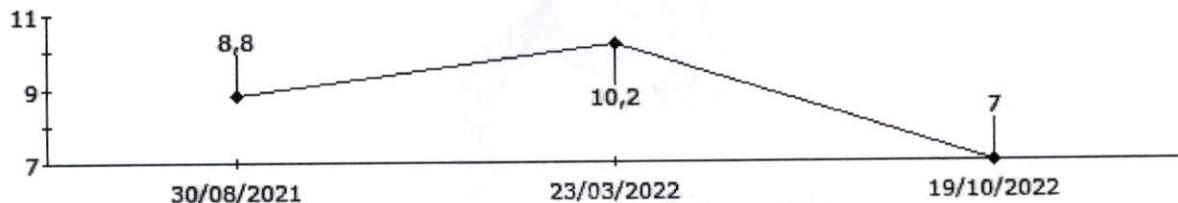
Dossier N° 21H484

Page: 2/2

HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C -
(Technique HPLC sur Automate TOSOH-GX)

HBA1C : 7,0 %

Antécédent du 23/03/22 - 09:42 : 10,2 %



Profil du patient

Sujet non diabétique
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux
Diabète de type 2 traité par l'insuline
Patients avec insuffisance rénale chronique
Patients avec antécédents cardio-vasculaires
Diabète de type 1
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être

HbA1c cible

4 à 6, %
Inf à 6,5 %
Inf à 7 %
Inf à 7,5 %
Inf à 8 %
Inf à 7 %
Inf à 6,5 %

Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI

Total de pages: 2

LABORATOIRE C.B.A.
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. AMACHKI

Dr Bouchra ALAOUI EL HASSEANI

Endocrinologue - Diabétologue
Nutritionniste

الدكتورة بشرى العلوي الحسني

أخصائية في أمراض الغدد والسكري والتغذية

Casablanca, le :

24/10/22

PHARMACIE BLOC "C"
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
Q Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

Benseed
Arche

40,00 x 72

Clement 2Mg S.V

2 - 4 - 4

Avent repas

32,90

Pdt 3Mg

- Edoderil Solutia

T: 512,90

1200 g 100 ml S.V

Casablanca Ahl Loghem, Bd. Mohamed Zefzaf
Résidence Arrayane 2. Imm.2, 3^{ème} Etage, N°49
(en face de Maroc Telecom, Annasi)
Fixe : 05 22 74 76 28 - 05 22 74 73 00
GSM: 07 67 56 03 95

الدار البيضاء، أهل ل glam، شارع محمد الزفزاف، إقامة الريان 2

الطابق 3، رقم 49 (أمام وكالة إتصالات المغرب، أناسي)

الهاتف : 05 22 74 73 00 - 05 22 74 76 28

المحمول : 07 67 56 03 95

PPV 40DH00
PER 06/24
LOT L2310

PPV 40DH00
PER 04/24
LOT L1595

PPV 40DH00
PER 06/24
LOT L2310

PPV 40DH00
PER 03/24
LOT L7119

PPV 40DH00
PER 03/24
LOT L1119

PPV 40DH00
PER 04/24
LOT L1595

PPV 40DH00
PER 04/24
LOT L1595

PPV 40DH00
PER 06/24
LOT L2310

PPV 40DH00
PER 06/24
LOT L2310

PPV 40DH00
PER 06/24
LOT L4310

LOT: 0013-2
EXP: MAR 2027
PPV 32,50 DH

استعمال محلي

SANDOZ